



## *Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse*

2815 avenue Royale  
Saint-Charles-de-Bellechasse (Québec) G0R 2T0  
Téléphone : (418) 887-6600  
Télécopieur : (418) 887-6779  
Courriel : [info@saint-charles.ca](mailto:info@saint-charles.ca)  
Adresse Internet : [www.saint-charles.ca](http://www.saint-charles.ca)

*Le 11 novembre 2013*

*Madame la conseillère,  
Messieurs les conseillers,  
Mesdames,  
Messieurs,*

*Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour féliciter les membres du conseil pour leur élection ou leur réélection. Je vous remercie pour la marque de confiance que vous m'avez témoignée en m'élisant au poste de maire.*

*Dans le présent rapport, nous analyserons la situation financière de la municipalité dans son ensemble. Afin de vous informer et de nous conformer aux exigences de l'article 955 du Code municipal en cette matière, nous vous entretiendrons des thèmes suivants :*

- 1) les résultats financiers de l'année 2012 et la situation des finances municipales*
- 2) la rémunération des élus pour 2013*
- 3) les résultats financiers à prévoir pour 2013*
- 4) le programme triennal d'immobilisations*
- 5) les orientations budgétaires pour 2014*

### **1- RÉSULTATS FINANCIERS POUR 2012**

*Suivant le rapport de l'auditeur, en 2012 nous avons eu des revenus consolidés (incluant le Charolais Champêtre (G.L.S.C.B.) inc.) de 7 353 544 \$ et des dépenses consolidées avant les affectations de 3 418 767 \$. L'exercice financier se termine avec un surplus des activités financières*

avant les affectations de 3 934 777 \$. Le résultat net consolidé des revenus et des dépenses après affectations pour la municipalité est de 188 905 \$ et de 18 609 \$ pour le Charolais Champêtre.

Nous avons investi 5 563 291\$ dans le but de conserver et d'améliorer les infrastructures et les immeubles qui appartiennent à la municipalité. Au 31 décembre 2012, un montant de 112 901 \$ a été investi pour l'administration générale, un montant de 45 994 \$ a été utilisé pour le service incendie, un montant de 725 299 \$ pour la voirie et l'entretien de différents chemins municipaux, un montant de 4 672 898 \$ pour l'aqueduc, l'égout et l'assainissement, un montant de 6 199 \$ pour les loisirs et la culture.

L'avoir des contribuables consolidé est le suivant :

	<u>31-12-2011</u>		<u>31-12-2012</u>	
Surplus accumulé	833 733	\$	846 345	\$
Surplus accumulé Aréna			67 449	
Réserves financières et fonds réservés (eau, assainissement, etc.)	271 203		504 500	
Financement en cours	(332 806)		(1 947 319)	
Investissement net dans les éléments d'actifs à long terme	5 086 101	\$	10 405 496	\$

Le surplus accumulé libre de la municipalité est passé de 833 733 \$ à 846 345 \$ au 31 décembre 2012. C'est avantageux pour nous, car nous tendons à nous rapprocher des standards qui sont généralement reconnus en comptabilité.

Le financement en cours est négatif à cause d'un financement par le fonds général pour des immobilisations qui sera financé par des subventions à recevoir du gouvernement du Québec et par des emprunts à une hauteur de 1 947 319 \$.

## 2- RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, le traitement du maire pour l'année 2013 est de 10 608,96 \$ et celui des conseillers de 3 535,92 \$. L'allocation de dépenses pour les membres du conseil est égale à la moitié de la rémunération de base. Les membres du conseil qui président un comité consultatif reçoivent une rémunération de 48,80 \$ par réunion.

À la MRC de Bellechasse, le traitement des élus municipaux pour l'année 2013 est le suivant : un montant de 395,77 \$ par semaine est versé au préfet. Le préfet reçoit aussi un montant de 156,26 \$ par réunion du conseil de la MRC. Le représentant de la municipalité reçoit un montant de 71,13 \$ par rencontre de comité. Il reçoit également un montant de 104,15 \$ par rencontre du conseil de la MRC. L'allocation de dépenses pour les membres du conseil de la MRC est égale à la moitié de la rémunération de base par réunion.

### 3- **RÉSULTATS FINANCIERS POUR 2013**

Ce qui a marqué l'année 2013 se décrit comme suit, et ce, non limitativement :

*Il y a eu l'identification des principaux édifices municipaux dans le même style que les bienvenues, la réfection du mur nord-est de l'hôtel de ville et l'entretien des galeries.*

*Le conseil a fait également des citations du patrimoine pour l'église, le cimetière, le calvaire, les chapelles, les croix de chemin et l'hôtel de ville.*

- **VOIRIE**

*Nous avons posé des couches d'usure d'asphalte dans le rang Nord-Est sur l'autre moitié du tronçon. Nous avons pavé la rue Frédérique.*

*Il y a eu l'acquisition d'une nouvelle rétrocaveuse pour remplacer celle que nous avons acquise usagée et compte tenu de l'utilisation qui en est faite le conseil a opté pour une neuve.*

*Nous avons acquis une camionnette usagée pour les chemins d'hiver principalement. Le cout des réparations, son état général et l'âge de l'ancien véhicule commandaient un remplacement.*

- **INCENDIE**

*Dans le but de diminuer les couts du service incendie, de répondre aux exigences du schéma de couverture de risque, prolonger la durée de vie de certains camions, les cinq (5) municipalités du nord de Bellechasse ont formé un comité, composé des maires, des directeurs généraux et des directeurs incendie de chacune des municipalités pour étudier la possibilité d'avoir un service d'incendie régional. Le comité a travaillé sur le dossier et il est avancé, il ne reste que l'analyse*

*financière. Elle est suspendue, car le conseil de la MRC de Bellechasse a commandé une étude régionale pour la majorité des municipalités du territoire. Comme les études de la MRC nous ont été communiquées cet automne, il a été convenu que les municipalités évalueront le dossier avec les nouveaux conseils et prendre les décisions qui s'imposeront soit au niveau de la MRC ou au niveau des cinq municipalités.*

- **DÉVELOPPEMENT**

*Le développement dans le secteur de la 279 se déroule bien. Les rues Asselin et Fortin sont construites et le pavage devrait être fait en 2014. L'avenue Gauthier est asphaltée. Tous les terrains des rues Asselin et Fortin sont vendus et payés à la municipalité. Nous sommes en attente d'une réponse du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) pour le prolongement de la construction de la rue Asselin pour le printemps 2014.*

*La politique familiale et des aînés est complétée, sa mise en œuvre est débutée et nous avons une subvention importante du ministère. Cette subvention crée moins d'impact sur le budget de la municipalité et les réalisations se feront plus rapidement.*

- **AQUEDUC**

*Dans le dossier de la mise aux normes des installations d'eau potable, nous sommes dans la dernière phase des petits ajustements et des petits correctifs. Actuellement, nous sommes toujours à l'intérieur des enveloppes budgétaires et nous procéderons au financement permanent des installations dans les prochains mois.*

*Avec le programme de la taxe sur l'essence (TECQ), nous avons poursuivi les travaux de reconstruction de l'avenue Royale. La partie comprise entre la limite de l'ex-village et la rue de l'Église est maintenant remise à neuf ce qui constitue une bonne amélioration. Nous devrions avoir moins de bris d'aqueduc dans ce secteur. Il ne restera que la partie comprise entre la rue de l'Église et la rue Frédérique, après s'être entendu avec le ministère des Transports, car il est l'autorité routière dans ce secteur. Nous effectuons des travaux de drainage pluvial sur l'avenue Sophie, dans le but de séparer les eaux des drains de fondations des maisons du réseau d'égout*

*sanitaire pour ne plus traiter de l'eau qui n'en a pas de besoin. Il s'agissait de notre principal secteur d'infiltration d'eau avec le drain de fondation de l'aréna qui sera fait au printemps. Nous avons eu un délai supplémentaire du ministère pour compléter les travaux au printemps et nous allons pouvoir en faire plus parce que les travaux sont faits par les Travaux publics. Nous pourrons nous attaquer à la rue de l'Église avec l'argent qui nous reste. Nous devrions en faire plus que nous pensions avec le même argent.*

- **ENVIRONNEMENT**

*Les lacs Saint-Charles et Beaumont ont demandé beaucoup d'énergie de la part de tout le monde depuis plusieurs années, mais cela en valait la peine encore cette année. Nous n'avons pas eu de période de cyanobactéries cet été. Cela grâce au travail de tous et principalement des résidents qui contribuent à améliorer la longévité des lacs et sa qualité d'eau.*

*Le conseil a également donné un appui aux demandes de subventions des Amis du parc riverain de la rivière Boyer.*

- **LOISIRS**

*Dans un premier temps, je désire souligner comme toujours l'excellente performance de notre bibliothèque municipale que je vous encourage à fréquenter, à consulter le personnel et les bénévoles qui sauront répondre à vos besoins, le tout gratuitement.*

*Dans le dossier de l'aréna, nous avons eu le départ d'une employée et la venue de M<sup>me</sup> Mélody Bilodeau, technicienne en loisirs. La transition est en voie d'être complétée. Le conseil d'administration et l'équipe de l'aréna vous offrent plusieurs nouvelles activités à celles qui sont en place et d'autres changements et amélioration sont prévus pour 2014 pour consolider les activités en développement depuis quelques années.*

*Nous avons eu un été tout en vélo, plusieurs activités régionales ont visité notre municipalité.*

*La patinoire extérieure fonctionne grâce à une vaillante équipe de bénévoles.*

- **FIN D'ANNÉE 2013**

*Les budgets d'exploitation 2013 et d'investissement suivent leurs cours normaux. Nous avons prévu certaines dépenses pour le secteur de la route 279, le tout se présente bien financièrement. La mise aux normes de l'eau potable est dans les derniers ajustements de la mise en route. Nous avons connu quelques variations budgétaires en cours d'année, certaines en plus et d'autres en moins. Mais nous devrions maintenir l'équilibre budgétaire au 31 décembre 2013.*

#### **4- PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

*Nous avons un budget de base de 2 099 000 \$ si nous enlevons la partie liée à différents travaux et équipements nécessaires aux besoins de la municipalité qui inclut le 742 000 \$ de la taxe sur l'essence (TECQ). En 2012, la majeure partie des argents est destinée à la mise aux normes de l'eau potable pour 6,2 M\$ et 1 M\$ pour le développement 279. Nous avons utilisé 4,1 M\$ en 2012 et il est resté 2,3 M\$ de crédits en 2013, pour compléter la mise aux normes de l'eau potable.*

*Dans le développement 279, il nous reste de l'argent sur 1M\$ de prévu pour payer le pavage au printemps des rues Asselin et Fortin, comme nous avons fait avec l'avenue Gauthier et la rue Leclerc. Nous travaillons actuellement à l'acquisition de terrains dans le secteur de la route 279.*

#### **5- LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2014**

*Nous prévoyons continuer les travaux de réfection des chemins municipaux, principalement dans la le rang Sud-Est, les ponceaux ont été remplacés en prévision de l'asphaltage l'an prochain. Le service d'ingénierie de la MRC a été mandaté pour préparer les plans et devis des travaux à faire dans les prochaines années pour améliorer le rang de l'Hétrière-Ouest.*

*Nous allons compléter les travaux que nous exécutons dans le village et faire des améliorations à la rue de l'Église dans le cadre du programme TECQ (taxes sur l'essence). Nous pourrions ainsi libérer des espaces dans notre usine de traitement des eaux usées et ajouter des unités résidentielles ou commerciales.*

*Nous continuerons à mettre en place les actions prévues dans la politique familiale et des crédits seront votés pour réaliser certains projets avec la subvention de 100 000 \$ que nous avons obtenue.*

## **6- CONCLUSION**

*Je désire remercier tous les membres du conseil précédent pour leur implication dans tous les dossiers. Je sais qu'ils ont dû se réunir à plusieurs reprises tous les mois pour s'assurer de prendre les meilleures décisions possible.*

*Je rappelle le travail soutenu et dévoué du personnel de la municipalité pour prendre les bonnes décisions administratives chaque jour dans le cadre de leurs fonctions et pour mettre en application toutes les décisions prises par le conseil.*

*Le maire*

*Dominic Roy*